

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE**

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

**Procès-verbal de la 329^e réunion ordinaire
de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie,
tenue à Gatineau le 25 mai 2022 à 13 h 30
par visioconférence Zoom**

Département d'informatique et d'ingénierie

Procès-verbal de la 329^e Assemblée départementale ordinaire du Département d'informatique et d'ingénierie, tenue à Gatineau le 25 mai 2022 à 13 h 30 par visioconférence Zoom.

MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
ABDUL WAHAB, Omar	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ADI, Kamel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ALLILI, Mohand Saïd	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BAAZIZ, Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BENYAHIA, Ilham	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BERKANE, Soulimane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BOUTAYEB, Halim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CRETU, Ana-Maria	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DANKOVA, Natalia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DAVOUST, Alan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EFTIMOV, Tinko	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
EL GUEMHIQUI, Karim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KORWIN-PAWLOWSKI, Michael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LAKHSSASSI, Ahmed	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LESAGE, Frédéric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LOGRIPPO, Luigi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MISSAOUI, Rokia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NGUENA TIMO, Omer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PELC, Andrzej	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TAHERI, Shamsodin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TALBI, Larbi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE		
DUFOUR, Karine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13h 51.

Il souhaite la bienvenue à Natalia Dankova, professeure en linguistique, pour son arrivée au département. Natalia présente son parcours de carrière et explique son choix de département.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Luigi Logrippo, appuyés par Andrzej Pelc, les membres conviennent, à l'unanimité, de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal ;

2.1 Adoption du procès-verbal de la 328 assemblée départementale ; Doc 2

2.2 Affaires en découlant

3. Informations et questions ;

3.1 Département

3.2 Module de l'informatique et Module de l'ingénierie (Gatineau et Saint-Jérôme)

3.3 Programmes de 2^e et 3^e cycles en STI

4. Adoption des tableaux individuels d'enseignement pour 2022-2023 ; Doc 4.1

4.1 Adoption de la résolution INF 3380

5. Tâche annuelle et sommaire de Natalia Dankova ; Doc 5, Doc 5.1

5.1 Adoption de la résolution INF3381

6. Demande de statut de professeur associé de Jamal Zaid ; Doc 6, Doc 6.1

6.1 Adoption de la résolution INF3382

7. Varia ;

7.1 Date de la prochaine assemblée : Mercredi 22 juin 2022 sous la présidence de Larbi Talbi

7.2 Calendrier des assemblées départementales pour l'année 2022-2023

8. Levée de la séance.

2. Procès-verbal ;

2.1 Adoption du procès-verbal de la 328^e assemblée départementale

Sur proposition de Rokia Missaoui, appuyée par Andrzej Pelc, le procès-verbal de la 328^e assemblée départementale est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Shamsodin Taheri à 14 h.

2.2 Affaires en découlant

Aucune affaire en découlant.

3. Informations et questions ;

3.1 Département

La directrice informe que le syndicat a demandé le nom du délégué syndical au DII. Natalia Dankova se propose comme déléguée. Natalia va donc agir comme représentante au niveau du syndicat et tenir informé le département.

La directrice informe que la migration de l'ancien site web est terminée. Elle explique en détail les éléments qui se sont rajoutés, elle rajoute que l'intranet est pour les professeurs uniquement, et que leurs demandes de rajout de documents ou autres informations, peut se faire. Elle précise que pour le site, chaque professeur doit gérer sa page personnelle pour qu'elle soit à jour. Pour la page d'équipes de recherche, ainsi que le détail des laboratoires, certains sont bien élaborés, d'autres en construction. Ce serait un beau projet d'été de finaliser cette page, car elle donne beaucoup de visibilité au département et joue dans le cadre de la promotion des programmes. Toutes les idées sont bienvenues pour améliorer le site.

La partie **Étudiants** doit être complétée par les responsables de programmes, Luc Rainville est là pour les aider, pour que le site soit attractif.

Le directeur du module de l'ingénierie indique qu'il faut renouer avec les professeurs des Cégeps, comme cela se faisait dans le passé pour qu'il y ait un lien plus fort qui permettrait d'attirer les étudiants des Cégeps.

Il informe qu'au niveau international, en septembre 2023, le ministère modifiera les frais de scolarité pour les étudiants étrangers pour les mettre aux mêmes montants que les étudiants québécois, sauf dans la région de Montréal. Cela va permettre une augmentation des étudiants qui n'iront plus à Ottawa.

3.2 Modules de l'informatique et de l'ingénierie

Le directeur du module de l'informatique (Campus Gatineau) informe qu'il n'y a pas eu de changement au niveau des inscriptions pour l'automne.

Il mentionne que l'ASAGE est revenue de son congé maladie, mais fera une rentrée progressive à raison de 2 jours par semaine, mardi et jeudi; et que pour le moment il y a toujours l'ASAGE volante qui vient 1 journée par semaine.

Le directeur du module de l'informatique de Saint-Jérôme rapporte qu'il n'y a pas de changement au niveau du recrutement.

Le directeur du module de l'ingénierie rapporte qu'il y a maintenant 10 inscrits, en génie électrique et génie informatique et les demandes d'admission ont explosées. Pour l'automne 2022, il a reçu 491

demandes d'admission, pour le moment il y a 153 admis, 232 refus. Sur 148 dossiers actifs, seulement 10 se sont inscrits.

3.3 Programmes de 2e et 3e cycles en STI

Le responsable des programmes de 2^e cycle en STI indique que les statistiques n'ont pas changé.

Le responsable des programmes de 3^e cycle en STI indique qu'il a eu 13 nouvelles demandes d'admission, 38 sont admis actifs pour l'automne.

Il précise qu'en l'absence de la technicienne, il faut utiliser l'adresse **csinfo** pour toute correspondance avec lui, en précisant bien le titre. Maria vient une fois par semaine et traite les courriels.

4. Adoption des tableaux individuels d'enseignement pour 2022-2023 ; Doc 4.1

4.1 Adoption de la résolution INF3380

La directrice précise qu'il y a un tableau pour Natalia Dankova avec les cours qu'elle a choisi en études langagières, ainsi qu'un tableau pour Raphaël Khoury, même s'il n'entre en poste que le 1er août prochain. Le DGA a demandé d'adopter les cours qu'il a réservés (3 cours) dont Introduction à la cybersécurité (CYB1003). Ce cours est donné à Saint-Jérôme, mais Raphaël Khoury propose de l'enseigner s'il est donné en non-présentiel.

Sur proposition de Luigi Logrippo, appuyée par Ilham Benyahia, la résolution INF3380 est adoptée à l'unanimité

Le directeur du module de l'informatique précise qu'en raison de la fusion de certains cours entre Saint-Jérôme et Gatineau, il faudra ajuster les tâches. La directrice précise que ce sera fait pour la prochaine AD.

Un membre intervient comme quoi il manque certaines tâches à son tableau, le directeur du module de l'informatique précise qu'il n'a pas encore envoyé le tableau final à la technicienne.

5. Tâche annuelle et sommaire de Natalia Dankova ; Doc 5, Doc 5.1

5.1 Adoption de la résolution INF3381

Sur proposition de Natalia Dankova, appuyée par Andrzej Pelc, la résolution INF3381 est adoptée à l'unanimité.

La directrice précise que la professeure Natalia Dankova a déposé sa tâche selon son gabarit, mais que l'année prochaine elle devra utiliser le gabarit du département. Elle n'a pas à le modifier pour cette année.

6. Demande de statut de professeur associé de Jamal Zaid ; Doc 6, Doc 6.1

6.1 Adoption de la résolution INF3382

Le professeur Halim Boutayeb fait une brève présentation de Jamal Zaid. C'est un professeur libyen. Ceci permettra de tisser des collaborations et de recruter des étudiants libyens ayant leur propre bourse.

Sur proposition d'Halim Boutayeb, appuyée par Nadia Baaziz, la résolution INF3382 est adoptée à l'unanimité.

Un membre demande si le professeur Zaid a déjà eu des réalisations. Le professeur Halim répond que oui, il a un brevet et un article déjà publié.

7. Varia ;

7.1 Date de la prochaine assemblée : Mercredi 22 juin 2022 sous la présidence de Larbi Talbi.

7.2 Calendrier des assemblées départementales pour l'année 2022-2023

Ce point sera discuté à la prochaine assemblée.

Un membre demande des précisions sur les cours en présentiel et non présentiel et qui a décidé du choix des cours.

Le responsable du module de l'informatique précise que cela a déjà été discuté en assemblée, comme l'a demandé le DGA, et que la modalité d'enseignement a été choisie sans tenir compte du professeur. Il aurait fallu se manifester à ce moment-là. Il demande à la directrice s'il y a moyen de modifier cela. La directrice précise que si le cours-groupe comprend aussi les étudiants de Saint-Jérôme, il devra être donné en NP. Elle précise que l'université a demandé 20 à 40% de cours en NP.

Le responsable précise que certains étudiants ont demandé des cours en NP et que l'administration en a tenu compte.

Un autre membre intervient pour demander s'il y aurait possibilité de mode hybride. La directrice indique que le mode hybride n'est pas retenu par manque de moyen, du moins pour cette année.

Un membre demande s'il est possible d'obliger un étudiant d'avoir sa caméra ouverte. La directrice indique que l'on ne peut obliger les étudiants de venir au cours ni d'ouvrir leur caméra sauf pour les examens.

Un membre intervient pour préciser que le cours d'Introduction à la cybersécurité de Saint-Jérôme ne devrait pas être transféré en non présentiel, sinon la doyenne va demander de fusionner les cours et obliger le non-présentiel.

Un membre précise que pour le cours d'Introduction à la cybersécurité de Saint-Jérôme, il devrait pouvoir se donner en visioconférence, c'est-à-dire, le professeur à Gatineau, dans une salle de classe et les étudiants de Saint-Jérôme dans une salle à Saint-Jérôme comme le font d'autres départements. Il dit qu'il devrait être possible de faire 1 ou 2 cours de cette façon.

Un membre signale avoir de la difficulté pour lire sur le tableau, malgré les caméras qui suivent le professeur. L'enseignant du cours-groupe 01 propose d'utiliser sa tablette, ce qui résoudrait le problème, si les modules sont d'accord. La directrice demande que les directeur et co-directeur du module de l'informatique ainsi que l'enseignant du cours formulent la demande à la doyenne pour obtenir les autorisations.

Départ de Shamsodin Taheri à 14 h 40.

Un membre demande s'il y a un protocole pour les examens pour les cours en non-présentiel. La directrice répond que l'université n'a pas de protocole. Elle précise que les professeurs qui donnent des cours en NP ont le choix de faire les examens en présentiel et que les étudiants sont avisés que cela peut être le cas.

Départ de Ana-Maria Cretu et de Frédéric Lesage à 14 h 43 et 14 h 44.

La directrice rajoute le département recevra des étudiants français cet automne et que si les cours sont offerts en non présentiel, les étudiants n'auront aucun avantage à se déplacer pour venir étudier à l'UQO de Gatineau.

Un membre rajoute que le syndicat était en désaccord avec les cours en mode co modal et avait demandé aux professeurs de ne pas accepter ce mode. Il rajoute qu'un certain nombre de petits programmes informatiques peuvent couvrir les étudiants en cachant les voix ou interventions extérieures lors des examens en non présentiel.

8. Levée de la séance.

Sur proposition d'Alan Davoust, appuyée par Andrzej Pelc, la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité à 14 h 52.



Halim Boutayeb, président d'assemblée

PROJET